



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique du second degré

Affaire suivie par :
Coordonnateur académique des langues
Frédéric CADILHAC
IA IPR d'ANGLAIS
Mél : frederic.cadilhac@ac-montpellier.fr
Tél : 07.76.11.47.46

Montpellier, le 08 septembre 2025

Les inspecteurs de langues vivantes étrangères
et régionales

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

à
Mesdames et Messieurs les enseignants de langues
étrangères et régionales
s/c de
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les directeurs
académiques des services de l'Education nationale

Objet : Lettre de rentrée interlangue 2025-2026

Chères et chers collègues,

Comme à chaque début d'année scolaire, nous tenons à féliciter tous les professeurs lauréats des différents concours affectés dans l'académie de Montpellier et à souhaiter la bienvenue à tous les collègues entrants. Nos remerciements s'adressent aussi aux professeurs qui accompagnent les collègues débutants et à tous ceux qui travaillent dans la formation initiale et continue afin d'aider chacun à mettre en œuvre un enseignement des langues toujours plus efficace.

Vous êtes invités à cliquer sur les différentes rubriques ci-dessous afin d'accéder directement à la partie correspondante dans le document.

I. Orientations pédagogiques

Consolider les apprentissages et
favoriser la réussite des élèves

Langues régionales

Nouvelle
organisation du
DNB

Intelligence
artificielle

Usage raisonné du
numérique

Bien-être et compétences
psychosociales (CPS)

Langues vivantes et
apprentissages transversaux

II. Informations académiques et institutionnelles

Collège des inspecteurs
interlangues

Assistants de Langue
Vivante Etrangères
(ALVE)

Certification
complémentaire
DNL

Formation interlangue

eTwinning

Calendrier des temps
forts de l'année

Programmes de
mobilité

I. Orientations pédagogiques

Nous souhaitons vous présenter des pistes de réflexion pour vous aider à mettre en œuvre les orientations nationales et académiques en lien avec la circulaire de rentrée :

a. Consolider les apprentissages et favoriser la réussite des élèves

Les nouveaux programmes de langues vivantes étrangères et régionales s'inscrivent dans une logique de consolidation des apprentissages et de réussite pour tous les élèves. Leur architecture renforce la cohérence et la progressivité des parcours, en proposant des repères plus structurants qui permettent d'assurer une continuité du cycle 2 au cycle terminal. Comme le rappelle [le courrier interlangue](#) que nous vous avons adressé en juin dernier, il s'agit de donner aux élèves et aux familles une meilleure lisibilité des attendus et aux professeurs des outils clairs pour organiser leur progression. Cette orientation rejoint une exigence forte d'équité : permettre à chacun de consolider ses acquis et de dépasser les obstacles, dans une dynamique d'accompagnement et de différenciation. La dimension interlangue offre également un levier précieux pour mutualiser les pratiques et favoriser des convergences didactiques entre les langues. Elle encourage à mettre en valeur les transversalités, tant au niveau des compétences que des démarches pédagogiques. Dans ce cadre, le rappel des références institutionnelles (CECRL, programmes, ressources Eduscol) constitue une aide précieuse pour harmoniser les pratiques.

En complément, deux émissions « *Regards sur...* » consacrées aux programmes de langues vivantes pour [le collège](#) et [le lycée](#), viennent d'être publiées sur Eduscol. Chaque vidéo, d'une trentaine de minutes, repose sur les témoignages de professeurs qui présentent les nouveaux programmes depuis leur lieu d'exercice. À partir de leurs réactions et questionnements, un plateau d'experts pédagogiques – comprenant des rédacteurs des programmes, des représentants de la DGESCO et de l'IGÉSR – apporte des réponses concrètes et des éclairages sur les objectifs et la conception des programmes.

b. Langues régionales

Les [nouveaux programmes de langues vivantes régionales pour les collèges et lycées](#) entreront en application à la rentrée 2026. Pour cette année scolaire 2025-2026, les programmes de collège de 2020 et les programmes de lycée de 2019 restent donc en vigueur.

Cependant, les professeurs de LVR sont invités à expérimenter dès cette année quelques objets d'étude issus des projets de programmes favorables à l'approche actionnelle. Les repères et outils linguistiques proposés pour les activités d'expression dans les projets de nouveaux programmes, en fonction du niveau du CECRL visé en section bilingue ou optionnelle, constituent aussi des ressources transposables dès cette année scolaire.

c. Nouvelle organisation du DNB

La session 2026 du DNB verra la mise en place de nouvelles modalités de calcul de la note finale détaillées dans [l'arrêté du 10 avril 2025](#). Le contrôle continu représentera 40 % de la note finale (et non plus 50%), basé sur la moyenne des moyennes annuelles obtenues par l'élève en 3^e, et non plus sur l'évaluation des compétences du socle commun.

Il est précisé que « Sont également pris en compte les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs ou dans l'enseignement en langue des signes française suivi par le candidat, sous réserve que la moyenne de la part de contrôle continu auxquels ces points s'ajoutent ne dépasse pas 20 sur 20. » Cette valorisation des enseignements optionnels est applicable à la LCE et aux LVR.

Désormais, les notes attribuées en classe de 3^e par chaque professeur seront prises en compte dans le calcul du contrôle continu pour le DNB. Cette évolution, qui modifie la portée des notes, doit être une opportunité pour reconsidérer dès la 6^e les pratiques, les contenus et les modalités d'évaluation individuelles et collectives de chaque discipline, y compris les langues vivantes.

Des modalités d'évaluation connues de tous (élèves et parents), permettent de mieux garantir une évaluation diversifiée et transparente qui prend en compte de façon équilibrée toutes les activités langagières, en fonction de critères explicitement adossés aux niveaux de compétence du CECRL.

Les critères de réussite, repères de progression et exemples de productions attendues figurant dans les nouveaux programmes sont des outils précieux à votre disposition pour que la moyenne soit révélatrice d'un niveau de compétence, en fonction du niveau visé en LVA ou LVB.

d. Intelligence artificielle

L'introduction de l'intelligence artificielle dans le système éducatif constitue un enjeu majeur en cette rentrée 2025. L'École doit préparer les élèves à comprendre cette technologie et à en faire un usage pertinent et responsable, dans le cadre plus large de l'éducation à la citoyenneté numérique et aux

médias.

L'enseignement des langues vivantes doit pouvoir contribuer pleinement au développement des compétences liées à l'IA au collège et au lycée. Les outils d'IA offrent en effet des opportunités inédites pour diversifier les situations d'apprentissage. Ils doivent aussi permettre de sensibiliser les élèves à l'esprit critique face aux productions générées, en comparant celles-ci avec des usages authentiques de la langue. L'IA devient ainsi un support pour travailler à la fois les compétences linguistiques et interculturelles, tout en ouvrant la réflexion sur les enjeux éthiques et citoyens liés au numérique. Le plan académique de formation vous accompagne sur ce nouvel enjeu dans le cadre de formations disciplinaires ou transversales.

e. Usage raisonné du numérique

Les langues vivantes offrent un terrain privilégié pour un usage raisonné du numérique, en intégrant des ressources authentiques, des supports multimédias ou des outils interactifs. Ces pratiques permettent d'enrichir l'apprentissage tout en éduquant les élèves à une utilisation critique et équilibrée des technologies, notamment face aux contenus générés par l'IA, conformément aux priorités fixées par la circulaire de rentrée.

f. Langues vivantes et apprentissages transversaux

L'enseignement des langues vivantes contribue directement aux apprentissages transversaux en développant des compétences de communication, de collaboration et de créativité. Il favorise également l'ouverture interculturelle, essentielle pour former des citoyens éclairés et responsables, capables de comprendre la diversité du monde contemporain et d'y trouver leur place.

g. Bien-être et compétences psychosociales (CPS)

La pratique des langues vivantes renforce le bien-être des élèves en valorisant l'expression personnelle et la prise de parole en confiance. Les activités de groupe, les mises en situation et les jeux de rôle soutiennent le développement des CPS, telles que l'empathie, l'écoute active ou la gestion des émotions, qui participent à l'épanouissement et à la réussite scolaire.

II. Informations académiques et institutionnelles

a. Collège des inspecteurs interlangues

Notre collègue IA-IPR de russe Madame Christina Aguibetov a rejoint l'IGESR. Elle sera remplacée dans ses fonctions par Julie Grandhayé, en résidence dans l'académie de Lyon.

b. Assistants de Langue Vivante Etrangères (ALVE)

Le programme des assistants fête cette année ses 120 ans ! Nous remercions l'ensemble des professeurs impliqués dans leur accueil et la découverte de leur nouvel environnement et qui, par leur accompagnement, contribuent à rendre mémorable cette année passée dans notre académie.

Nous vous souhaitons une collaboration fructueuse et épanouissante.

Le séminaire d'accueil académique se tiendra le mercredi 1er octobre à Montpellier (au lycée Jules Guesde). Les assistants recevront une convocation pour toute la journée.

L'application ADELE reste l'outil privilégié pour le dépôt du cahier des charges et le suivi des différentes étapes de l'affectation des assistants.

c. Certification complémentaire DNL

La certification complémentaire discipline non linguistique permet aux enseignants (hors langues et lettres) des premier et second degrés de l'enseignement public, titulaires, stagiaires ou contractuels en CDI, ainsi qu'aux maîtres contractuels et agréés de l'enseignement privé sous contrat de valider d'autres compétences afin de pouvoir enseigner leur discipline en langue vivante étrangère. Les éléments afférents à son déroulement pourront être consultés sur [Accolad](#). Des rapports de jury figurent sur la même page. Le calendrier ayant été avancé cette année, il conviendra d'être très vigilant sur le respect des échéances :

- l'inscription et le dépôt des pièces justificatives : du 17/09 au 17/10
- le dépôt en ligne du rapport : au plus tard le 07/11 sur l'espace Cyclades
- les épreuves d'admission : du 19/01 au 13/02 2026

Une réunion d'information avec les inspecteurs sera organisée en ligne le 24 septembre après-midi.

La certification DNL en LVR repose sur un dispositif spécifique : se rapprocher des inspecteurs

concernés.

d. Formation interlangue

Outre les formations disciplinaires et transversales auxquelles vous pouvez vous inscrire, vous trouverez ci-après les codes des formations proposées au titre de l'interlangue, afin de vous aider à les repérer et ainsi faciliter votre inscription :

109177 - ILV - Jeu et scénario ludique en LV

109178 - ILV – Relever les défis de l'IA en langues vivantes

Vous pouvez prendre connaissance de l'offre de formation à candidature individuelle sur [le site académique](#) et vous abonner tout au long de l'année.

e. eTwinning

eTwinning, financé par le programme européen Erasmus +, permet de monter des projets d'ouverture à l'international en distanciel et offre des possibilités de partenariat avec 46 pays. Vous pouvez poster une recherche de projet, rejoindre un projet existant, ou vous inspirer d'une base de données d'environ 140 000 projets.

De la 6^e au post-bac, vous pouvez pour vos projets eTwinning bénéficier de l'accompagnement de votre correspondant académique Frédéric Davignon-Proriot (Frederic.davignon-proriot@reseau-canope.fr) ; il peut vous renseigner, vous conseiller, vous former ou vous aider à valoriser votre projet. N'hésitez pas à aller consulter dans la partie ouverture à l'international des offres de l'EAFC [les formations eTwinning disponibles](#) et à rejoindre la liste de diffusion eTwinning académique.

f. Calendrier des temps forts de l'année

Sous l'égide du Conseil de l'Europe, en collaboration avec la Commission européenne, la [Journée européenne des langues](#) est célébrée chaque année le 26 septembre dans toute l'Europe. À l'occasion de sa 25^e édition, placée sous le thème « Les langues ouvrent nos cœurs et nos esprits », vous trouverez sur [Eduscol](#) des ressources et des suggestions d'activités afin de valoriser l'apprentissage des langues et encourager l'éveil à la citoyenneté démocratique européenne.

La 9^e édition des [#ErasmusDays](#) se déroule du 13 au 18 octobre 2025. L'objectif est d'informer sur les opportunités offertes par l'Europe en matière d'éducation, de formation et de solidarité.

Ils permettent à tous ceux qui participent au programme de valoriser leur projet ou de témoigner de leur expérience Erasmus+. Inscrivez votre événement !

La [semaine des langues](#) 2026 se déroulera en période 4. Elle a pour vocation de mettre en lumière les langues et la diversité linguistique et constitue un temps fort pour encourager la pratique des langues et leur valorisation.

g. Programmes de mobilité

Le [Bulletin officiel n° 30 du 24 juillet 2025](#) a vu la parution des programmes d'échanges et d'actions de formation à l'étranger à destination des enseignants. Le détail des 6 programmes proposés y figure. Les dossiers de candidature sont téléchargeables à partir de la page [Éduscol](#).

Très belle année scolaire 2025-2026 à toutes et à tous.

Liste des inspecteurs

Allemand :

-Alain Roches

Alain.Roches@ac-montpellier.fr

Allemand-Lettres :

-Rémy Cortell

remy.cortell@ac-aix-marseille.fr

Anglais :

-Frédéric Cadilhac

frederic.cadilhac@ac-montpellier.fr

-Stéphanie Cialone

stephanie.cialone@ac-montpellier.fr

-Cyril Dowling

Cyril.Dowling@ac-montpellier.fr

-Yannick Ferry

Yannick.Ferry@ac-montpellier.fr

-Farid Zaïdi

Farid.zaidi@ac-montpellier.fr

Anglais-Lettres :

-Christlaine Gil

christlaine.gil@ac-montpellier.fr

-Laetitia Statari

Laetitia.Statari@ac-montpellier.fr

Arabe :

-Samia Cheniour

Samia.Cheniour@ac-aix-marseille.fr

Catalan :

-Luc Bonet

luc.bonet@ac-montpellier.fr

Chinois :

-Wenying Yin

wenying.yin@ac-bordeaux.fr

Espagnol :

-Jonathan Assié

Jonathan.Assie@ac-montpellier.fr

-Jeannette Garcia-Villa

Jeannette.garcia@ac-montpellier.fr

-Cyril Mérique

Cyril.Merique@ac-montpellier.fr

Espagnol-Lettres :

-Laurence Piquemal

Laurence.Piquemal@ac-montpellier.fr

Italien :

-Isabelle Dechavanne

isabelle.dechavanne@ac-aix-marseille.fr

Japonais :

-Vincent Ramiro

vincent.ramiro@ac-paris.fr

Occitan :

-Christophe Causse

christophe.causse@ac-montpellier.fr

Portugais :

-Isabelle Leite

Isabelle.Leite-Teixeira@ac-creteil.fr

Russe :

-Julie Grandhaye

julie.grandhaye@ac-lyon.fr